

ABONNEMENT.

Saumur : En un an... 30 fr. En six mois... 18 fr. En trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

ANNONCES, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

6 Septembre 1882.

Chronique générale.

Cinq ministres assistaient au conseil de cabinet tenu hier matin aux affaires étrangères, MM. Duclerc, Hérisson, Fallières, Douvaux et Pierre Legrand.

Les nouvelles d'Égypte et de Syrie étant sans importance ainsi que celles relatives aux affaires intérieures, le conseil, après avoir pris sommairement connaissance des dépêches, a passé à l'expédition des affaires courantes.

Toutefois, une courte délibération s'est engagée à propos des craintes vivement exprimées par plusieurs journaux sur le danger de l'introduction en France de l'épidémie du choléra à laquelle sont en proie les troupes anglaises de l'Inde.

Les républicains de Paris et de quelques autres lieux étaient en liesse, avant-hier 4 septembre, pour fêter, la fourchette en mains, le douzième anniversaire de la Révolution qu'ils ont faite devant l'ennemi, en 1870.

Chacun comprend à sa manière la dignité, paraît-il, quant à nous, ce n'est pas à coups de *Marseillaise* et de boniments républicains que nous désirons entendre rappeler, chaque année, le souvenir de nos sanglants déastres et de notre défaite. Ce

n'est pas ainsi que les grands peuples se souviennent et se relèvent.

LE 4 SEPTEMBRE.

Vendredi dernier, les Allemands ont fêté l'anniversaire de Sedan.

Avant-hier, les républicains ont fêté la proclamation de la troisième République.

Ce rapprochement de dates et de banquets est à lui seul assez éloquent et pourrait nous dispenser de tout commentaire.

Aux cris de joie des Allemands célébrant à Berlin la honteuse capitulation qui leur livrait la France enchaînée et sanglante, ont répondu, à Paris, les cris de joie des républicains français célébrant l'avènement d'un régime grâce auquel notre pays peut se passer désormais de gloire et d'honneur.

Presque au même jour, des deux côtés du Rhin, on a ri, on a péroré, on a trinqué, on a bu; et les banquetteurs, confondant ensemble leur allégresse, pouvaient indistinctement se réjouir : les Allemands, de la proclamation de la République en France, qui fut pour eux une plus grande victoire que Sedan; les républicains français, de Sedan, qui leur permit de proclamer la République.

En Allemagne, d'ailleurs, l'heure des jouissances a sonné à des pendules françaises, à celles qu'expédiaient, il y a dix ans, à leurs sœurs et à leurs fiancées, nos galants vainqueurs, — comme souvenir de leur promenade à travers nos provinces envahies.

Et, en France, le vin a coulé gaiement dans les verres, tandis que des républicains attablés s'entretenaient de cet anniversaire glorieux, — auquel on ne saurait songer sans se rappeler l'année néfaste pendant laquelle fut versé tant de sang français!

ALPHONSE POIRIER.

Une quinzaine de personnes seulement ont assisté, lundi, à onze heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, au service religieux

qui a été célébré pour le repos de l'âme de M. Thiers.

Pas un seul personnage marquant : M<sup>l</sup> Dosne, MM. le général Charlemagne et Lefort, secrétaire de M<sup>l</sup> Dosne, voilà tout.

La messe a été dite par M. l'abbé Lespagnol; l'absoute a été donnée par M. Dumas, curé de la paroisse.

On lit dans la Réforme :

« La plupart des conseils généraux ont clos leur session d'août; aussi un certain nombre de préfets sont-ils en ce moment à Paris pour y rendre compte au ministère de l'état des esprits en province.

» D'après leurs rapports, on constate que le retour à une action gouvernementale et administrative était urgente et a produit le meilleur effet, tant auprès des membres républicains de nos assemblées départementales que sur les populations elles-mêmes.

Déficit dans les recettes. — Les recettes du mois de juillet sur les droits d'enregistrement ont éprouvé à Paris une diminution de 3,707,032 francs, qui n'ont pu être entièrement compensées par les plus-values réalisées dans les départements sur les droits de mutation immobilière et les droits de mutation par décès.

La diminution des produits du timbre affecte aussi plus spécialement le département de la Seine et s'applique à tous les produits autres que le timbre des actions et obligations.

Les républicains français résidant à Londres s'entendent si peu entre eux qu'ils n'ont pas réussi à organiser leur grand banquet en l'honneur du 4 septembre.

Le citoyen Clémenceau, qui se trouvait à Londres il y a quelques jours, a bravé la plus horrible traversée plutôt que de rester avec les frères et amis.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !.

PAR M<sup>l</sup>le CLAIRE de CHAENEUX.

CHAPITRE XXI.

(Suite.)

Si vite qu'il allât pourtant, il ne pouvait lutter de vitesse avec cette femme qu'emportait un orage intérieur, une terreur immense; avec cette femme qui courait, la tête perdue, chercher à reprendre l'annoncée de sa fille en s'abandonnant elle-même.

Elle allait droit à la Maison de Ville, sans daigner voir sur sa route l'ébahissement qu'elle soulevait.

Comme un ouragan, elle y pénétra, demandant le maire d'un accent si étrange que l'employé hésitant à l'introduire et voulut parlementer. En face de cette hésitation, Geneviève renversa brusquement les usages, ouvrit elle-même la porte qu'on lui disputait et s'élança dans le cabinet du maire.

— Je consens à tout !... à tout !... cria-t-elle en se dressant, farouche, devant lui.

Le magistrat la considéra, tout effrayé de cette

apparition, de cette voix, de ce consentement si bizarrement donné.

— Que ma fille me soit laissée seulement ! acheva-t-elle d'un accent brisé.

Il avait parfois supposé, devant les incidents de la demande de divorce, que cette jeune femme énigmatique n'était pas en pleine possession de sa raison.

Certes, cette démarche pouvait bien confirmer son doute.

— Vous avez réfléchi, madame ? interrogea-t-il pourtant, en avançant un siège où la malheureuse s'abattit lourdement.

Elle fit, de la tête, un signe affirmatif.

Ses yeux immenses regardaient dans le vide.

— Vous ne voulez plus reprendre la demande signée de votre main ?

Elle secoua la tête de nouveau.

— Vous entendez que les formalités légales suivent désormais leur cours ?

Un frémissement secoua les épaules de la pauvre mère.

— Vous ne vous opposez pas à la suite qu'il va falloir donner à votre commune requête ?

— Non, balbutia-t-elle.

— Vous connaissez bien toutes les conséquences du consentement... mûrement délibéré... que vous apportez devant moi ?

— Oui.

— Il suffit. Je vais agir.

— On me donnera ma fille ? interrogea-t-elle passionnément.

— Dans l'état de la cause, et vu l'âge de l'enfant, cela me paraît indiqué.

— Il faut qu'on me donne ma fille ! dit-elle avec un geste égaré.

— Si le père ne vous la dispute pas.

A ce moment, l'ingénieur parut dans l'encadrement de la porte demeurée ouverte.

Geneviève étendit la main vers lui.

— Il ne me la disputera pas !... s'écria-t-elle d'une voix éclatante comme un chant de triomphe.

Ce fut son dernier effort. Elle retomba, brisée, et sa tête se renversa sur le dossier du fauteuil dans les flois déroulés de sa blonde chevelure.

On s'empressa. Le maire sortit de son impassibilité professionnelle, en face de cette belle jeune femme que la mort semblait effleurer d'une aile palpitante.

L'employé apportait du vinaigre. Léon la souleva dans ses bras pour l'emporter lui-même, avec un empressement qui n'avait rien d'exagéré.

Les dernières paroles échangées entre Geneviève et le maire étaient parvenues à son oreille.

Tout ce qu'il désirait était obtenu. Mieux valait ne pas prolonger cette dangereuse présence, en un tel lieu, devant tant de témoins.

Son attitude excellente frappa le magistrat, qui

On écrit de Berlin que, dès l'ouverture du Reichstag, M. de Bismark déposera une proposition tendant à l'annexion du Luxembourg.

Samedi, a eu lieu la cérémonie du baptême de M<sup>l</sup>le Berthe de Rothschild, fille du baron Charles de Rothschild, de Francfort, grand-rabbin, et fiancée du prince Alexandre de Wagram. Cette cérémonie a eu lieu en l'église de Saint-Pierre de Chaillot, dans la chapelle du catéchisme, c'est-à-dire en dehors de la présence du public.

Progrès de la cause Royaliste.

Sous ce titre : *La politique des nouvelles couches*, M. Vacherot a publié dans le *Fégaro* d'intéressants aperçus critiques sur la République et les républicains.

En voici quelques extraits :

« En voyant notre France si peu gouvernée et si mal représentée, le public qui pense et réfléchit commence à se poser cette grave question :

» A qui la faute ?

» Aujourd'hui la scène est occupée par ces nouvelles couches sociales dont M. Gambetta a salué l'avènement, dans un trop célèbre discours. Le mot avait fort déplu à M. Thiers. Il ne fallait y voir qu'un anarchiste dangereux, quatre-vingts ans après une Révolution qui avait supprimé les classes. S'il vivait encore, il ne pourrait plus en contester la justesse. Il verrait ces nouvelles couches à l'œuvre, nous faisant la belle politique intérieure et extérieure que l'on sait. Elles ont leurs Parlements et leurs ministères. Leurs élus sont au pouvoir, sé-

plaignit ce galant homme, affligé d'une femme malade d'esprit et de corps !... d'une femme exaltée et versatile !...

Il crut même devoir le consoler un peu, et lui dit doucement, tandis qu'on réquisitionnait au dehors une voiture de promenade pour transporter Geneviève évanouie :

— Ce ne sera rien, sans doute, monsieur, c'est l'émotion. M<sup>l</sup>le Bourgeat venait de ratifier verbalement sa demande écrite et vous sentez... en se voyant en face du but... car maintenant c'est chose faite... Enfin, j'espère que cette indisposition passera vite.

Léon, détournant la tête pour dissimuler son contentement, le remercia d'un air distrait, comme un homme absorbé par les soins à donner à la malade.

— Certes, se dit le maire, voilà un cœur généreux ! Et il se remit à son bureau, satisfait de sa politesse et de sa perspicacité.

La voiture emporta Geneviève et Léon. On n'eût pas deviné, à voir ce mari attentif, près de cette femme évanouie, quels sentiments l'agitaient.

Un médecin, averti sur la route, les suivit à Clarens-Chalet, employa des moyens énergiques pour rappeler la malade à la connaissance, et ne dissimula pas quelques inquiétudes en face de la fièvre qui se déclara dans la soirée avec une extrême violence.

nateurs, députés, ministres, sous-secrétaires d'Etat. Les élus n'ont pas tous la même origine. Il en est qui sont des transfuges des classes éclairées; on les reconnaît à leur distinction et à leur talent. Mais s'ils pensent et parlent mieux que les autres, ils ne sont plus que les organes de ces nouvelles couches dont ils se sont fait les très-humbles serviteurs.

On se trompe quand on attribue tout le mal au scrutin d'arrondissement. Le mal n'est pas là. Il est dans les candidatures des nouvelles couches où ne se retrouvent ni les hautes lumières, ni les nobles sentiments qui font comprendre et aimer la vérité des principes, l'égalité des droits, la liberté des consciences, la dignité des fonctions, la paix des âmes, l'honneur de la France.

Qu'on s'étonne maintenant que l'article 7, que la dispersion des congrégations, que la fermeture des écoles religieuses, que la suspension ou la suppression de l'inamovibilité des magistrats, que la dissolution du mariage, que le relâchement de toute discipline obtienne l'approbation de gens dont l'instruction est si superficielle et l'éducation si médiocre!

Après avoir publié ces quelques extraits de l'article de M. Vacherot, nous nous en serions tenus à ces citations; si l'éminent écrivain n'avait mêlé à ses justes critiques une crainte que nous croyons devoir dissiper, et une espérance que nous pouvons transformer en une certitude.

Si le comte de Chambord, a dit M. Vacherot, remonte un jour sur le trône de ses pères, il n'est point à craindre qu'il aille chercher ses conseillers dans les nouvelles couches. Le danger serait qu'il enfermât ses choix dans le cercle étroit de l'aristocratie de naissance. Il y trouvera des serviteurs dévoués; il y trouvera aussi des conseillers habiles. Il faut espérer qu'il ira chercher le mérite, le talent, la capacité, la vertu dans toutes les classes de la société française.

Non, M. le comte de Chambord n'enfermera pas ses choix dans le cercle étroit de l'aristocratie de naissance. Oui, M. le comte de Chambord ira chercher le mérite, le talent, la capacité, la vertu dans toutes les classes de la société. Nous en avons pour garant la parole royale.

Qu'on relise les lettres et les manifestes de l'auguste exilé, on y trouvera sans cesse formulée cette pensée qu'il entend régner et gouverner avec le concours de tous les talents, de toutes les honnêtetés, de tous les dévouements, de tous les mérites.

Le 28 août 1844, M. le comte de Chambord écrit au général Donnadieu :

« A Londres, comme à Rome, comme partout où j'ai eu le bonheur de rencontrer des Français, je les ai tous accueillis avec empressement, sans distinction de rangs, de classes, de conditions ni même d'opinions. Ce sont là, grâce à Dieu, des faits notoires qu'il ne sera pas facile d'obscurcir. Je l'ai dit et je le répète, si jamais la Providence m'ouvre les portes de la France, je ne veux pas être le Roi d'une classe ni d'un parti, mais le Roi de

tous. Le mérite et les services seront les seules distinctions à mes yeux. »

Le 5 octobre de la même année, il écrit au duc de Noailles :

« J'ai employé les longues années de mon exil à étudier les choses et les hommes. Je comprends les conditions que le temps et les événements ont faites à la société actuelle; je reconnais les intérêts nouveaux qui, de toutes parts, se sont créés en France, et le rang social que se sont légitimement acquis l'intelligence et la capacité. Si la Providence m'appelle sur le trône de mes pères, je prouverai, je l'espère, que je connais l'étendue et la hauteur de mes devoirs. Exempt de préjugés, loin de me renfermer dans un esprit étroit d'exclusion, je m'efforcerai de faire concourir tous les talents, tous les caractères élevés, toutes les forces intellectuelles de tous les Français, à la prospérité et à la gloire de la France. »

Le 22 décembre 1850, il écrit encore au duc de Noailles :

« Si la Providence m'appelle à régner un jour, je ne serai pas le Roi d'une seule classe, mais le Roi ou plutôt le père de tous. Partout et toujours, je me suis montré accessible à tous les Français sans distinction de classes et de conditions. Je les ai tous vus, tous écoutés, tous admis à se presser autour de moi. Vous en avez été vous-même témoin.

Comment après cela pourrait-on encore me soupçonner de ne vouloir être que le Roi d'une classe privilégiée, ou, pour employer les termes dont on se sert, le Roi de l'ancien régime, de l'ancienne noblesse, de l'ancienne cour? J'ai toujours cru, et je suis heureux de me voir ici d'accord avec les meilleurs esprits, que désormais la cour ne peut plus être ce qu'elle était autrefois. »

Le 26 février 1852, il écrit à M. de Corcelle :

« Loin de repousser personne, je serai heureux, au contraire, d'accueillir tous les hommes utiles, dans quelque situation politique qu'ils se soient trouvés, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent, pourvu qu'ils apportent au service de l'Etat un zèle éclairé et un véritable dévouement; car, si la Providence m'appelle à remonter sur le trône de mes pères, je n'aurai pas trop de tous les talents, de toutes les capacités, de tous les caractères honorables, de tous les cœurs qui aiment sincèrement leur patrie, pour m'aider à remplir les grands devoirs qui me seront imposés. »

Est-il besoin de rappeler, dit l'Union, les nombreuses déclarations faites par M. le comte de Chambord dans ces admirables Manifestes où il ne cesse de faire appel au concours de tous les bons Français? Nous croyons avoir suffisamment répondu à tous ceux qui partagent les préoccupations de M. Vacherot.

Léon ne quitta Geneviève que pour porter au télégraphe une toute petite dépêche :

« Revenez, elle a consenti. »

Et pour adresse, il écrivit : « M. Bourgeat, hôtel de France, à Thonon. »

De la maladie de Geneviève, il ne songea même pas à parler.

M. Bourgeat revint dans la matinée du lendemain, accompagné de sa petite-fille, toute attristée de se voir seule avec un aïeul si sévère, pendant un voyage si inattendu, qui avait paru bien long à la chère mignonne.

Jeannine réclama tout de suite sa mère, près de laquelle Léon la conduisit.

Son entrée dans cette chambre obscure, où flottait une odeur d'éther, parut lugubre à l'enfant; et, quand elle aperçut sa mère adorée, blanche comme la toile de son oreiller, immobile, les yeux clos, sans comprendre elle la crut morte et se mit à pleurer.

Au bruit, Geneviève souleva péniblement sa tête, regardant, avec une anxiété muette, qui pleurait ainsi prématurément sur elle.

Léon tira les rideaux. Elle fit un cri où son âme jaillit tout entière :

— Jeannine !

La mignonne accourut, les bras ouverts.

Et ce furent des caresses folles, parmi lesquelles on entendait cette parole revenir toujours :

— A moi !... tu es à moi !... à moi !... je te paye assez cher !... à moi !... je te paye de ma vie !

— Voyons, dit le docteur qui entrain, voici beaucoup d'émotion... il faut se calmer, ma chère dame. Cela ne vaut rien du tout, ces attendrissements-là.

— Qu'on ne me la prenne plus ! cria Geneviève, dont le regard s'égara de nouveau.

Le docteur réfléchit un instant. Il était observateur. Les visages de Clarens-Chalet paraient peut-être à leur insu. Les bruits de la petite ville avaient bourdonné à son oreille. Il ne se croyait pas très-loin de la vérité. La discorde était assise à ce foyer.

Prenant à part l'ingénieur, il lui déclara que la santé physique et intellectuelle de M<sup>me</sup> Bourgeat venait de recevoir une dangereuse atteinte, qu'un apaisement d'esprit était indispensable, un changement de milieu nécessaire, et qu'il l'engageait vivement à faire voyager la malade, aussitôt qu'elle le pourrait supporter.

— Que craignez-vous donc ? interrogea l'ingénieur.

Le docteur hésita.

— Est-ce que le cerveau ?...

— J'espère que ce qui peut amener, dans son milieu habituel, des complications graves, ne sera plus, ailleurs, qu'une agitation facile à éteindre.

— Ainsi, l'ébranlement physique ?...

## AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.

15,000 hommes de renfort. — Une dépêche très-grave du général Wolsley est arrivée au War-Office. Ce ne sont pas de simples renforts que réclame le commandant en chef, mais c'est une seconde armée d'au moins quinze mille hommes. Quant aux chevaux, ils sont déjà pour la plupart hors de service par suite de plaies qu'ils ont aux jambes; ces plaies sont le résultat des sables et de la chaleur.

Le choléra n'a pas fait son apparition dans l'armée, mais il y a eu plusieurs cas de fièvre putride, sorte de typhus tout aussi redoutable que le choléra.

Le gouvernement anglais s'oppose à ce que les troupes turques débarquent à Alexandrie. Il leur propose Port-Saïd et le littoral du canal.

Nous doutons que cette négociation aboutisse.

On télégraphie d'Ismaïlia au Temps :

« Les opérations militaires subissent un temps d'arrêt pour le transport du matériel nécessaire à Gassassin. »

On assure que le Sultan s'est décidé à accepter le débarquement des troupes turques à Port-Saïd. Ce sera probablement une sorte d'internement. Elles seront là sous la surveillance des vaisseaux anglais.

Depuis trois jours, aucun engagement avec les Arabistes qui continuent à se fortifier entre Koréin et Tel-el-Kébir.

Les Anglais reçoivent continuellement des renforts qui, débarquant à Port-Saïd, sont dirigés sur Ismaïlia.

Le canal d'eau douce baissant considérablement, la distribution d'eau ne se fait que douze heures sur vingt-quatre.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 septembre.

Les excellentes dispositions dont le marché a fait preuve hier ont continué à prévaloir aujourd'hui, et les cours de la plupart des fonds publics et des valeurs ont réalisé un progrès nouveau.

Le 5 0/0 a oscillé de 116.50 à 116.47 et 116.60. Le 3 0/0 ancien s'est élevé à 83.40, 83.42 et 83.52. Le 3 0/0 amortissable a conquis le cours de 83.52 et s'y tient.

Les places étrangères étant très-fermes, les fonds internationaux ont eu des tendances assez accusées à la hausse.

Le 5 0/0 Turc s'est établi à 12.45. L'Égypte unifiée qui avait subi quelques réalisations est à 306.25.

L'Italien se traite de 89.45 à 89.52. Les sociétés de crédit ont eu un retour de demandes assez actif.

La Banque de France se tient au cours de 5,430. La Banque de Paris est recherchée à 1,135.

Le Crédit Foncier se négocie à 1,523.75 à terme et à 1,530 au comptant. On remarque une recrudescence de demandes sur les obligations foncières en cours d'émission à 480.

La Foncière de France et d'Algérie est l'objet de nombreux achats au comptant à 495.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie ne varient pas à 535, à ce prix ils sont bons à acheter.

— M'effraie moins que l'ébranlement moral.

— Il faudrait la dépayser ?

— C'est urgent.

Léon demeura fort perplexe, bien que l'avis médical ne pût recevoir encore sa réalisation, car la malheureuse femme ne semblait pas en état de voyager de si tôt.

Il ne fallut pas songer à lui retirer Jeannine pour la nuit, même pour quelques heures, même pour le repas du soir.

(A suivre.) CLAIRE DE CHANDENREUX.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Réservistes et chasseurs, par G. Price. — Louis Bouilhet, par Ch. Frank. — Théâtres, par Damon. — Les affaires d'Égypte, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le Dr E. Decaisne. — Distribution de prix, par Taddée. — Courrier du palais, par M<sup>o</sup> Guérin. — Le train blindé, par Saint-Marc. — Edmond Morin. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M<sup>o</sup> Iza de Cérigny.

GRAVURES : Louis Bouilhet. — Départ des réservistes. — Départ des chasseurs. — Une distribution de prix. — Affaires d'Égypte : Le train blindé pendant la reconnaissance du 28 juillet. Canon Armstrong de 40 tonnes établi sur le train blindé pendant la reconnaissance du 5 août. Le canon Nordenfeli à l'avant du train blindé. Position des cuirassés à Port-Saïd, le 14 août. — Edmond Morin. — Rébus.

Le Crédit Lyonnais est faible à 607.50. La tenue très-timide, car de tous côtés on rend l'épargne plaintes sur la manière dont l'entend que des tration a mal dirigé les affaires de la société. La Société Générale a été offerte à l'administration de ce titre est remarquable. Les capitaux profitent des cours actuels pour procurer les actions de la Banque Centrale de Crédit, chacun se plaît à considérer cette société comme une des premières de la place en raison des importants bénéfices qu'elle réalise dans les diverses branches de ses services. Les transactions sur le Suez sont très-importantes, les recettes se sont élevées hier à 160,000 fr. On cote 2,722.50 et 2,727.50 sur l'action. Le Gaz se tient à 1,605. Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont au cours de la veille : Lyon, 1,690; Nord, 2,050; Orléans, 1,330. Les chemins étrangers sont même plus fermes que les nôtres.

## Chronique militaire.

Le général de Galliffet, commandant le 42<sup>e</sup> corps d'armée, vient d'adresser l'ordre du jour suivant aux troupes placées sous son commandement :

ORDRE GÉNÉRAL.

« La 42<sup>e</sup> brigade de cavalerie vient de terminer les manœuvres de Bleré.

« Ses marches rapides ont été exécutées de la manière la plus satisfaisante.

« Les deux régiments de cette brigade ont donné des preuves indiscutables de discipline et d'excellent esprit.

« Le général commandant le corps d'armée est heureux de porter à la connaissance du 42<sup>e</sup> corps d'armée les éloges qu'il accorde à la 42<sup>e</sup> brigade de cavalerie.

« Au quartier général à Limoges, le 5 septembre 1882.

» GALLIFFET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Pour éviter à M. Guédon de nous accuser d'insinuations perfides, nous prions le premier adjoint, président par intérim de la Commission hospitalière, de dire à ses concitoyens ce qui s'est passé d'insolite à l'Hospice de Saumur, et pourquoi on a dû faire appel à la police.

Les Sœurs auraient-elles pénétré, bon gré mal gré, dans la pharmacie? Ou bien un infirmier se serait-il compromis par des excentricités, des actes de violence, à la suite d'excès alcooliques? Le public a besoin d'être fixé, aussi nous mettons-nous entièrement à la disposition du président intérimaire de la Commission.

## Conseil général de Maine-et-Loire.

Séance du 25 août 1882.

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER.

M. Chevallier, rapporteur de la 4<sup>e</sup> commission, propose, au nom de cette commission, d'émettre les vœux suivants :

Que les trains de la ligne de Cholet à Angers soient remaniés, afin de rendre plus faciles et plus rapides les communications entre ces deux villes ;

Que le nombre des trains de la ligne de Cholet à Clisson soit augmenté ;

Qu'une passerelle soit jointe au pont du chemin de fer, sur la Loire, à Saumur ;

Que la gare Sud de Saumur soit maintenue à l'endroit qu'elle occupe actuellement ;

Que la faveur des billets d'aller et retour soit appliquée sur toutes les lignes de la manière la plus large ;

Que des agrandissements soient apportés dans la gare de Doué.

Que les travaux de la ligne de Nantes à Segré, interrompus depuis plusieurs mois, soient repris et menés à prompt fin.

Au sujet du vœu relatif aux billets d'aller et retour sur toutes les lignes, M. le comte de Maillet dit que la Compagnie d'Orléans, disposée à accueillir cette demande, avait soumise à cet effet, un nouveau tarif d'approvisionnement ministériel, mais M. le ministre des travaux publics s'y est opposé jusqu'ici. C'est donc à lui seul qu'il convient de remettre le vœu.

M. Benoist répond qu'il est étonné de ce refus du ministre ; que, pour les billets d'aller et retour, il n'y a pas de Compagnie plus large que celle du réseau de l'Etat et que le

ne peut refuser aux Compagnies  
accordé si facilement sur le réseau  
de la Bourdonnaye donne lecture d'un  
lequel le Conseil d'arrondissement  
demande la prompte exécution de  
projetée entre Chalonnnes et Beau-  
de Cholet à Velloire (Ven-  
de la ligne de Cholet à  
l'établissement d'une voie ferrée  
en communication le port impor-  
de Montjean avec la ligne de Chalonnnes  
Beaupreau.  
Il n'y a plus que les dernières formalités  
pour l'exécution de la ligne de  
à Beaupreau et un crédit de un  
est ouvert pour cette voie ferrée. Il  
est donc désirable de commencer les tra-  
avant la mauvaise saison, afin de pro-  
de l'ouvrage aux ouvriers qui en man-

de Saumur à Cholet, par Doué et Vihiers, est  
le premier classé dans le réseau départe-  
mental; il a toujours été reconnu comme le  
plus important et devant assurer un trafic  
rémunérateur. Il a été déclaré d'utilité pu-  
blique par un décret du 28 octobre 1873  
et, depuis 1868, le Conseil général a chaque  
année formulé des vœux pour son exécu-  
tion.  
Il ne peut donc laisser passer sans pro-  
testations, comme représentant du canton  
de Doué, l'abandon du tracé présenté à la  
session d'août 1882 laisserait cette partie de  
l'arrondissement de Saumur.  
D'après le premier tracé par Doué et Vi-  
hiers, la distance kilométrique est de 70 ki-  
lomètres; elle serait de 82 kilomètres, d'a-  
près le nouveau projet.  
La distance de Doué à Saumur est de 47  
kilomètres; elle serait de 34 kilomètres, en  
passant par Montreuil-Bellay.  
La distance de Vihiers à Saumur est de  
38 kilomètres. Les habitants de ce canton  
auraient 54 kilomètres à faire par le nou-  
veau tracé.  
Lorsque le moment sera venu de faire res-  
sortir l'importance agricole et industrielle  
de la contrée que doit traverser le chemin  
de fer de Saumur à Cholet, par Doué et  
Vihiers, M. Bineau appellera la bienveil-  
lante attention du Conseil sur un projet au-  
quel il a déjà donné tant de preuves d'intérêt.  
M. Gigot demande que la ligne de Sau-  
mur à Cholet soit la plus directe possible.  
M. de Maillé appuie cette demande et  
ajoute que, dans ce but, il ne faut pas s'é-  
carter du tracé passant à Nueil.  
M. le président fait remarquer que la dis-  
cussion ne peut avoir de suite et qu'on ne  
peut qu'enregistrer les désirs qui viennent  
d'être exprimés.  
Les conclusions de la commission sont  
adoptées.  
La Compagnie des chemins de fer de l'É-  
tat possédant déjà les lignes entourant celle  
dont on demande ainsi la construction, M.  
le rapporteur propose au Conseil de deman-  
der le classement de la ligne de Cholet à  
Saumur dans le réseau d'intérêt général et  
de conclure subsidiairement à ce que M. le  
ministre des travaux publics transmette le  
dossier à M. le directeur des chemins de fer  
de l'État en vue de déclarer quel est l'intérêt  
de son service dans la question, et d'étudier,  
le cas échéant, les bases d'une convention à  
intervenir entre le département et l'État  
pour la construction et l'exploitation de la  
ligne de Cholet à Saumur à titre d'intérêt  
local.  
M. le comte de Maillé déclare qu'il est op-  
posé en principe à l'exploitation des chemins  
de fer par l'État; toutefois, il n'a pas d'ob-  
jection à présenter en ce qui concerne la  
construction par l'État.  
M. le général d'Andigné dit qu'il partage  
l'opinion de M. de Maillé sur l'exploitation  
des chemins de fer par l'État; mais comme  
c'est la seule chance que nous ayons pour  
faire construire cette ligne dans de bonnes  
conditions, il ne faut pas, par des réserves,  
compromettre le succès d'une négociation  
délicate.  
Quand la discussion sur la question du  
principe de l'exploitation par l'État viendra  
devant les Chambres, il s'y opposera.  
La proposition de la commission est  
adoptée.  
Le Journal officiel enregistre la permuta-  
tion de M. Demangeat (César), ancien sous-  
préfet de Saumur, devenu préfet de la Corse,  
avec M. de Trémontels, son collègue de  
l'Aveyron.  
Grande Ménagerie nationale d'An-  
gletterre.  
On annonce le passage à Saumur, pour  
deux jours seulement, les samedi 16 et  
dimanche 17 septembre, de la grande Mé-  
nagerie nationale d'Angleterre, comprenant  
500 animaux, oiseaux et reptiles venant de  
toutes les parties du globe et formant la col-  
lection la plus variée et la plus complète  
qu'on ait jamais vue en France jusqu'à ce  
jour.  
Vingt grandes voitures servent pour le  
transport du matériel d'une ville à l'autre;  
cinquante magnifiques chevaux sont attelés  
pendant le trajet.  
La grande Cavalcade arrivera à Saumur  
le samedi 16, entre 40 heures et midi, et,  
après avoir parcouru les principales rues,  
se dirigera vers l'emplacement réservé pour  
la Ménagerie, place du Chardonnet.  
Premières, 2 fr., secondes, 1 fr.

**BOURGUEIL.**  
Dimanche, un réserviste, nommé Renou,  
qui était en permission chez ses parents,  
à Bourgueil, a failli se tuer en voulant char-  
ger son fusil.  
Une cartouche qu'il voulait introduire  
dans le canon se trouvant trop forte, il  
essaya de la pousser avec la lame de son  
couteau. La cartouche ayant fait explosion,  
Renou reçut, en plein visage, une foule de  
grains de poudre qui lui causèrent un grand  
nombre de petites brûlures, en formant un  
espèce de tatouage. Fort heureusement le  
plomb avait pris une autre direction. Les  
blessures de Renou sont sans gravité; mais  
il est à croire qu'il conservera sur le vi-  
sage, pour le reste de ses jours, les traces  
de l'accident.  
**ANGERS.**  
Par suite de l'accroissement de la popu-  
lation, le nombre des conseillers municipaux  
de la ville d'Angers doit être porté de 32 à  
36. Le nombre des sections reste fixé à 46,  
comme les années précédentes. Les quatre  
sections les plus peuplées auront un con-  
seiller à nommer. Ces sections sont les sui-  
vantes :  
La 7<sup>e</sup> du 4<sup>e</sup> canton (faubourg Saint-Mi-  
chel).  
La 2<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> canton (Port-Ligoy).  
La 3<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> canton (Préfecture).  
La 4<sup>e</sup> du 3<sup>e</sup> canton (place G. Bordillon).  
**Chasseur imprudent.** — M. et M<sup>me</sup> Conan,  
qui habitent 25, rue Royale, à Angers, se  
promenaient dimanche sur la levée d'Épi-  
nard. Un chasseur battait la campagne non  
loin d'eux.  
Part une caille, le chasseur tire dans la  
direction des promeneurs et les grains de  
plomb s'en vont frapper le chapeau de M.  
Conan qui, cela s'explique, a eu peur.  
Nous ne saurions trop recommander aux  
chasseurs, surtout aux jeunes, de modérer  
cette ardeur, et de regarder ce qu'il y a au  
bout de leur fusil avant de tirer. (Patriote.)  
MM. G. Pellin et P. Serin, nouveaux direc-  
teurs des théâtres d'Angers, ont adressé la  
lettre suivante aux journaux de cette ville :  
« Angers, le 3 septembre 1882.  
» Monsieur le Rédacteur,  
» Nous vous serons très-reconnaissants  
de faire savoir à vos lecteurs que nous ne  
sommes directeurs du Cirque-Théâtre qu'à par-  
tir du 1<sup>er</sup> octobre prochain.  
» Par conséquent, nous sommes étrangers  
à toutes les représentations théâtrales qui  
peuvent avoir lieu sur cette scène avant  
cette époque.  
» Agrérez, etc.  
» G. PELLIN et SERIN,  
» Directeurs du Grand-Théâtre. »  
L'Union de l'Ouest ajoute :  
« Nous félicitons MM. Pellin et Serin de  
ne vouloir pas accepter la responsabilité  
de représentations ignobles, scandaleuses,  
anti-sociales, comme celle qui s'étalait, di-  
manche dernier, sur la scène du Cirque-  
Théâtre. »  
**BRESSUIRE.**  
Explosion, six victimes. — Un accident  
épouvantable vient d'arriver au hameau de  
la Roteliver, près Bressuire (Deux-Sèvres).  
Une machine à battre, de la force de  
dix chevaux, fonctionnait depuis le matin  
dans une cour de ferme, lorsqu'elle fit tout  
à coup explosion, avec un épouvantable  
fracas. Des débris furent lancés dans tou-  
tes les directions jusqu'à plus de cent mè-  
tres.  
Les victimes sont malheureusement nom-  
breuses. On compte quatre tués et deux  
blessés.  
**POITIERS.**  
Dimanche soir, dit le Courrier de la  
Vienne, un militaire du 4<sup>e</sup> de ligne de pas-  
sage à Poitiers et portant son fournillement  
sur le dos, se pavanait dans un état com-  
plet d'ivresse sur la place d'Armes.  
On ne s'explique pas comment cet homme  
se surexcita tout à coup, et frappa à tort et  
à travers sur les passants qui lui tombaient  
sous la main.  
À un moment donné, il allait s'emparer  
d'un pavé pour le jeter à la tête d'un fac-  
teur, lorsqu'un officier d'un des régiments

de notre garnison vint à passer et voulut  
mettre ordre au scandale.  
L'ivrogne se regimba et se porta même à  
des voies de fait contre l'officier. Sur l'ordre  
de ce dernier, le militaire a été garrotté et  
emmené au bureau de la place et de là en  
lieu sûr où lundi matin, après avoir cuvé  
son vin, il a dû réfléchir sur la situation  
qu'il s'est faite.  
Poitiers, 3 septembre.  
Une scène fort regrettable a eu lieu au  
café de Castille. Un jeune avocat de beau-  
coup de talent, affecté de myopie, cherchait  
un ami et regardait avec son lorgnon à tou-  
tes les tables. Un adjudant du 33<sup>e</sup> d'artille-  
rie, se méprenant à ce geste, interpella vive-  
ment le jeune homme, qui lui arracha son  
képi, et une rixe s'ensuivit dans laquelle le  
sous-officier eut le dessus. Entre temps, la  
foule s'était ameutée et manifestait de l'ani-  
mosité envers l'avocat, connu pour ses opi-  
nions peu républicaines. Enfin la police  
arriva, et grâce à l'intervention de consom-  
mateurs de sang-froid, le calme a pu être  
rétabli. On espère que, lorsque l'incident  
sera éclairci, l'affaire n'aura pas de suites.  
On lit dans le Centre :  
« Nous avons vu à la gare plusieurs wa-  
gons munis du frein à air comprimé Wes-  
tinghouse. Ce frein, qui communique avec  
la machine, est à la disposition du mécani-  
cien.  
» Un convoi lancé à toute vitesse peut  
être arrêté, sans parcourir plus de 450 mè-  
tres, avant l'arrêt complet.  
» La Compagnie d'Orléans va faire usage  
de ces freins à tous ses trains. »  
Voici un curieux travail qui intéressera,  
croyons-nous, nos lecteurs. Chacun pourra  
du reste en vérifier l'exactitude avec l'Indica-  
teur des chemins de fer.  
Le train le plus rapide en France est  
l'express de Bordeaux qui, en tenant compte  
des arrêts, fait 578 kilomètres en neuf heu-  
res et demie, soit 64 kilomètres à l'heure.  
Après, vient le rapide de Lyon, qui fait  
63 kilomètres à l'heure.  
Si toutes les lignes poussaient leurs rapi-  
des à la vitesse de l'Orléans, de 64 kilomè-  
tres à l'heure, on irait :  
De Paris au Havre (230 k.), en 3 heures  
au lieu de 4.  
De Paris à Trouville (230 k.), en 3 heures  
au lieu de 4.  
De Paris à Cherbourg (374 k.), en 5 heu-  
res 1/4 au lieu de 9.  
De Paris à Granville (328 k.), en 4 heures  
1/2 au lieu de 8.  
De Paris à Nancy (350 k.), en 5 heures  
au lieu de 6 1/2.  
De Paris à Bruxelles (344 k.), en 4 heu-  
res 3/4 au lieu de 6 1/2.  
De Paris à Calais (300 k.), en 4 heures  
1/4 au lieu de 5 1/4.  
De Paris à Marseille (863 k.), en 42 heu-  
res au lieu de 45 1/2.  
De Paris à Genève (626 k.), en 8 heures  
1/2 au lieu de 11 1/2.  
Enfin, de Paris à Dieppe, en passant par  
Andressy (et non Rouen), 468 k., en 2 heu-  
res 1/4 au lieu de 3 1/2.  
**Faits divers.**  
On a enterré samedi un poète qui a eu  
une certaine notoriété : M. Cravel de Charle-  
magne, traducteur des paroles de Martha,  
opéra de Flotow, et auteur d'une foule de  
romances aujourd'hui démodées. Il était dé-  
cédé la veille à l'hôpital Temporaire, rue de  
Sèvres.  
Un affreux malheur vient de frapper M.  
de Heredia, député de la Seine.  
Son jeune fils, âgé de 13 ans, s'est noyé  
samedi matin sur la place de Wimereux, à  
un kilomètre de Boulogne-sur-Mer, où il  
prenait un bain avec sa mère et sa sœur. Le  
pauvre enfant a été emporté par la violence  
du courant avec une telle rapidité que tout  
secours a été inutile.  
La malheureuse mère est folle de dou-  
leur.  
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1882.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	83 35	83 10	Nord	2060	2060	OBLIGATIONS		
3 % amortissable	83 40	83 45	Orléans	1330	1230	Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	232
4 1/2 %	113 75	113 85	Ouest	313	310	Bons de liquid. Ville de Paris	526	528
5 %	116 50	116 30	Compagnie parisienne du Gaz	1610	1600	Obligations communales 1879	440	437
Obligations du Trésor	505 50	505 25	Canal de Suez	2745	2705	Obligat. foncières 1879 3 %	445	438
Obligations du Trésor nouvelles	505	509	C. gén. Transatlantique	400	405	Est	308	308
Bons de lig. départementaux	525	522 50	OBLIGATIONS.			Midi	370	371
Banque de France	5410	5400	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	510	Nord	372	372
Comptoir d'escompte	1027	1027 50	1865, 4 %	522	522	Orléans	370	370
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1520	1515	1869, 3 %	402	402	Ouest	369	369 75
Crédit de France	245	245	1871, 3 %	393	393	Paris-Lyon-Méditerranée	371	373
Crédit mobilier	516	517 50	1875, 3 %	516	518	Paris-Bourbonnais	370	372
Est	760	757 50	1876, 4 %	517	511	Canal de Suez	570	570
Paris-Lyon-Méditerranée	1687	1685						
Midi	1235	1235						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	3 minutes du matin	express-poste.
8	45	(arrête à Angers).
1	50	omnibus-mixte.
3	32	soir.
7	15	express.
10	37	omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	43	express.
12	40	soir.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> JULES-ALLAIN MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue Saint-Jean, 52, appartenant à M. Couturier-Prax, marchand de parapluies. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAITRE**  
Nommée LABRARDAYE,  
Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur. Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie; au 1<sup>er</sup> étage, six chambres et mansardes; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 83 centiares. S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements: à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFRATON, expert à Beaufort. (319)

**A VENDRE**

OU A LOUER  
PRÉSENTEMENT  
**MAISONS**  
A Beaulieu, commune de Dampierre. S'adresser à M. Joseph SCHRETTENWALDER, pâtissier, rue Saint-Jean.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION  
Aux enchères publiques  
Par le ministère de M<sup>e</sup> MILLION, commissaire priseur à Saumur,  
Le samedi 9 septembre, à 2 heures après midi, place de la Bilange,  
**5 à 6 CHEVAUX**  
Avec Charrettes et Equipages.

On pourra traiter avant l'adjudication, à l'amiable, en s'adressant à M. MIEGON, entrepreneur à Champigny.

**A VENDRE**

UN BON CHEVAL âgé de 7 ans, pouvant s'atteler au camion et à la voiture. S'adresser au bureau du journal.

**BELLE OCCASION**

**A VENDRE**  
**UN JOLI BREACK**  
A six places.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**A LOUER OU A ARRENTER**  
Pour se retirer des affaires  
**UNE FABRIQUE DE POTERIE ET CAILLOUX**  
Bien achalandée et en bon état.  
Belle position avantageuse, bien située, A SAUMUR (Maine-et-Loire);  
**MAISON TRÈS-SPACIEUSE**  
Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement. S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**BANQUE CENTRALE DE CRÉDIT**

60, Rue d'Orléans, Saumur.  
**Le 7 Septembre 1882**  
Souscription sans frais à 250,000 obligations du Canal Interocéanique de Panama. (497)

**ON DEMANDE**

**UN REPRÉSENTANT SÉRIEUX**  
Belle position est offerte à Homme sérieux, marié, ayant bonnes relations dans le pays. S'adresser au bureau du journal avec références.

**Un ancien Percepteur**  
voudrait s'occuper de gestion et perception de revenus particuliers. S'adresser au bureau du journal.

**HOTEL BUDAN**

On demande un apprenti CUISINIER. (484)

**ON DEMANDE un Billard d'occasion.**  
S'adresser au bureau du journal.

**VALS VIVARAIS**

Source n° 1. — Maladies des organes digestifs.  
Source n° 2. — Goutte, rhumatisme, diathèse urique.  
Source n° 3. — Maladies de l'appareil biliaire, diabète.  
Source n° 4. — Appareil urinaire, gravelle.  
Source n° 5. — Maladies des organes digestifs.  
Le numéro porté sur l'étiquette indique le dosage approximatif de bicarbonate alcalin contenu dans chacune des sources.  
Chez les Mds d'Eaux minérales & Pharmaciens.

**SPA** POUHON DU PRINCE DE CONDÉ. — Eau minérale ferrugineuse gazeuse. Très chargée en fer. L'abondance d'acide carbonique qu'elle contient, maintient le fer à l'état de dissolution parfaite et la rend très digestive. — Très salutaire dans toutes les maladies où le fer est ordonné.  
Chez les Pharmaciens et Mds d'Eaux minérales.

**VICHY** SOURCE LARDY, alcaline gazeuse et ferrugineuse, employée avec succès contre les maladies du foie, de la rate, de la vessie et de l'estomac.  
Chez les Mds d'Eaux minérales & Pharmaciens.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

Une MAISON DE GRAINS de Saumur demande un employé connaissant ce genre de commerce. S'adresser au bureau du journal.

**Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)**  
**A. RIVAUD** Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.  
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITIRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELEURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.  
A SAUMUR, chez l'inventeur, 23, rue du Temple.  
Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains, Maisons de Produits Hygiéniques.

**LA VELOUTINE**

EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix  
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

**COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE**

DE

**B. HAFFNER AÎNÉ**

**DE PARIS**



L'usage du coffre-fort est très-répondu, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.  
Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles; es autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi: les fabricants sont obligés de perforent leurs portes d'outre en outre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné:  
1<sup>o</sup> Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce;

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, à la librairie et imprimerie **GODET**, place du Marché-Noir, à Saumur.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie sera à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le